

**Daniel Garrigue intervient sur le financement des chambres de commerce et d'industrie**

**M. le président.** La parole est à M. Daniel Garrigue.

**M. Daniel Garrigue.** Je voudrais m'associer à l'indignation exprimée par Marc Laffineur et regretter qu'il ait été mis dans l'obligation de retirer son amendement.

**M. Claude Bartolone.** Péché originel !

**M. Daniel Garrigue.** J'ai entendu vos arguments en faveur du maintien de l'article 3, et je m'en inquiète. Sur le terrain, on constate une double réalité. En même temps qu'un phénomène de métropolisation, c'est-à-dire de regroupement au niveau des grandes agglomérations régionales de tout un ensemble de services, de dispositifs de soutien à l'économie, s'opère un affaiblissement continu du réseau d'accompagnement des entreprises sur le reste du territoire. J'en prendrai trois exemples.

Vous avez parlé de la RGPP et de la volonté de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux. Trop souvent, cette politique trouve son point d'application sur les services de l'État dans les territoires.

**M. Jean-Louis Idiart.** Il n'y en a plus ! Il ne nous reste que des squelettes !

**M. Daniel Garrigue.** Je vois l'affaiblissement des moyens des préfectures et des sous-préfectures, le regroupement des directions des différents services au niveau régional, ce qui a pour conséquence, des retards considérables dans le traitement d'un grand nombre de dossiers au niveau départemental. Cela est très sensible sur des dossiers de reconversion, par exemple. Les dispositifs de pôles de compétitivité sont également très concentrés, comme les moyens et l'action d'OSÉO. L'établissement a reçu des moyens considérables, mais il est surtout implanté dans les grandes métropoles et a rarement des échelons d'action au plus près du territoire. La présence près du terrain des chambres consulaires compensait un peu cette situation. Non seulement vous êtes en train de prévoir la réduction de leurs moyens, mais on sait que la réforme qui se prépare aura pour effet de les regrouper, de les régionaliser encore plus.

J'attire votre attention sur le problème très sensible des réseaux d'accompagnement des PME sur le territoire. Toutes les PME ne sont pas dans les grandes agglomérations. Il y en a de très performantes sur l'ensemble du territoire, certaines pouvant être considérées comme des champions cachés – c'est ainsi que les Allemands désignent les PME qui consacrent une grande partie de leur activité à l'exportation. Ce que je constate sur le terrain, c'est que ces entreprises ont de plus en plus de mal à être informées des procédures, des dispositifs, des moyens de soutien parce que, malheureusement, le réseau d'accompagnement ne cesse de se déliter.

**M. David Habib.** Très bien !

[...]

**M. le président.** La parole est à M. Daniel Garrigue, pour soutenir l'amendement n° 207 rectifié.

**M. Daniel Garrigue.** Premièrement, il ne paraît guère logique de modifier le mode de financement actuel tant que nous ne savons pas vers quelle réforme nous nous dirigeons.

Deuxièmement – j'y insiste –, peut-être faudra-t-il un jour introduire des différences dans l'organisation du réseau des chambres consulaires ; en tout état de cause, madame la ministre, le réseau d'accompagnement sur le territoire pose un vrai problème hors des grandes métropoles. La situation est en train de se dégrader fortement.

**M. le président.** Quel est l'avis de la commission ?

**M. Gilles Carrez**, *rapporteur général*. Défavorable.

**M. le président**. Quel est l'avis du Gouvernement ?

**Mme Christine Lagarde**, *ministre de l'économie*. Même avis.